

tefois il a requis le sergent-d'armes de réserver au moins deux sièges de chaque côté de la tribune aux rapporteurs officiels, ou autant de sièges qu'ils en auront besoin, le reste des sièges devant être mis à la disposition des principales feuilles quotidiennes. Tel est l'arrangement temporaire, mais si l'on croit préférable de placer les rapporteurs officiels sur le parquet de la Chambre, il acquiescera à cet arrangement.

M. JAMES YOUNG dit qu'il est aussi d'avis que l'érection d'une nouvelle tribune ne rehausserait pas l'apparence de la Chambre. D'un autre côté, l'on sait très-bien que les rapporteurs peuvent très-difficilement entendre, dans la tribune actuelle, les débats de la Chambre. Il est très-important qu'on leur donne plus de facilités, non-seulement dans l'intérêt de ceux qui vont travailler au Hansard, mais dans l'intérêt aussi des représentants de la presse quotidienne, qui sont passablement à l'étroit dans leur local actuel. De plus, il est convaincu que les rapporteurs du Hansard ne pourront rendre aux débats de la Chambre, dans la position où ils se trouvent, la justice qu'ils pourraient autrement leur rendre, dans une position différente. Il ne voit pas d'objection à allonger de quatre pieds la table du greffier et d'y donner des sièges aux rapporteurs du Hansard. C'est ainsi que l'on fait à Washington, et il croit que l'aller et venue des rapporteurs, dans la Chambre, chaque demi-heure, ne produisent aucune obstruction. Si ce plan était ici adopté, la Chambre n'en ressentirait pas d'inconvénient, et les rapporteurs officiels seraient dans une position plus propre à faire du Hansard un rapport recommandable, ce qui donnerait en même temps plus d'espace dans la tribune actuelle, aux représentants de la presse quotidienne du pays en général.

L'Hon. M. CAUCHON suggère qu'une table semi-circulaire soit placée sur le parquet de la Chambre pour accommoder les rapporteurs du Hansard.

SIR JOHN A. MACDONALD dit que c'est une règle établie qu'il ne doit y avoir sur le parquet que des officiers de la Chambre; mais il n'a pas d'objection à ce qu'une table y soit placée pour accommoder les rapporteurs du Hansard, en attendant que des mesures

permanentes puissent être prises, et alors cette table pourra disparaître.

L'Hon. M. MACKENZIE pense que l'expression des opinions est favorable à l'introduction des rapporteurs du Hansard sur le parquet de la Chambre; dans tous les cas on peut en faire l'essai à titre d'expérience; il verra avant lundi à ce que les arrangements nécessaires soient faits.

La motion est adoptée.

RAPPORT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

L'Hon. M. GEOFFRION présente le rapport du ministre du Revenu de l'Intérieur.

L'ADRESSE.

M. FRECHETTE s'étant levé pour proposer l'adresse, dit:—Pour la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant cette Honorable Chambre, l'on me permettra sans doute de le faire dans ma langue maternelle. Il est assez rare que nous entendions une voix française s'élever dans cette assemblée, la nécessité forçant presque toujours mes compatriotes de même origine que moi à parler un langage qui n'est pas le nôtre, pour mieux être compris de tout le monde. Cependant le droit que nous avons de parler ici la langue de nos ancêtres est un privilège trop sacré, pour qu'il ne soit pas opportun pour nous de l'affirmer quelquefois. Au reste, si notre langue peut être considérée comme l'une des plus belles parts de l'héritage que nous ont laissé ceux qui nous ont précédés, le droit que nous avons d'en faire usage dans cette enceinte parlementaire fait autant d'honneur à l'esprit de libéralisme de ceux qui nous l'ont maintenu, qu'à l'énergie et au patriotisme de ceux qui nous l'ont conquis. (Appl.)

C'est avec un vif plaisir, M. l'ORATEUR, que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite de proposer l'adresse à Son Excellence en réponse au Discours du Trône. En me rendant à cette invitation, je trouve l'occasion d'affirmer une fois de plus, et plus solennellement que jamais, la confiance que j'ai depuis longtemps fait reposer dans les hommes qui dirigent en ce moment les destinées du pays, et je la saisis avec empressement. Depuis quelques mois seulement qu'ils ont en mains les rênes de l'administration, les